

INTRODUCTION

Bonsoir chers membres de la commission, merci de m'accueillir pour faire une présentation à propos de cette filière de grande importance.

Mon nom est Alex Tyrrell et je suis chef du Parti vert du Québec depuis 2013. Ce soir je vous présente la position de notre parti au sujet de l'exploitation de l'uranium sur le territoire du Québec et je détaillerai quelques aspects qui nous ont amené à nous positionner ainsi dans ce dossier important.

CHAPITRE I : MISE EN CONTEXTE

Tout d'abord, examinons les faits. En premier lieu, l'exploitation et l'utilisation de l'uranium est une des opérations minières les plus dangereuses au monde. Les risques associés à l'industrie sont bien connus. Les accidents sont rares mais dévastateurs. Les événements récents aux centrales nucléaires de Fukushima au Japon ont démontré au monde entier qu'il y a un manque de connaissances et d'expertise en évaluation des risques et de gestion de crise dans le domaine de l'énergie nucléaire. Maintenant, on apprend que des traces de radiation de Fukushima se sont répandues jusqu'en Californie.

Serions-nous prêts à gérer une crise nucléaire au Québec? Si nous voulons explorer la possibilité d'extraire de l'uranium, il faut absolument faire un meilleur travail pour ouvrir le débat aux citoyens, et évaluer les questions éthiques soulevées par cette source énergétique. L'énergie nucléaire reste quelque chose de relativement nouveau, avec la première centrale nucléaire seulement construite en 1954.

Ensuite, non seulement l'exploitation de l'uranium est un danger pour la population qui habite à proximité du site d'extraction, mais le raffinage, la consommation, et le transport de ces produits met en danger les milliers de personnes qui oeuvrent dans ces secteurs à tous les jours. Selon le Parti vert du Québec, cette commission devrait tenir compte non seulement des impacts d'exploitation mais également des impacts de l'utilisation de cette ressource à long terme.

En définitive, après 60 ans d'exploitation de l'uranium, les citoyens les plus affectés par les projets sont mal informés. L'information qui leur est transmise provient souvent des entreprises directement impliquées dans l'extraction de l'uranium, et ainsi, leurs dépliants contiennent souvent de la propagande conçue pour faire croire aux gens que leur technologie est propre et sécuritaire. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

CHAPITRE II : LE MANQUE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Ce n'est pas un secret que la compagnie derrière le projet d'exploration Matoush souhaite que le peuple n'ait pas de voix dans leur projet. Les dirigeants de la compagnie Strateco évitent un débat de société, et

n'apprécient pas qu'on soit entendus devant cette commission. En effet, ils ont mis des pressions sur le gouvernement pour mettre fin aux audiences publiques sur l'extraction d'uranium. Leur comportement est regrettable, et le Parti vert du Québec questionne leurs motivations.

Effectivement, le projet d'exploitation sur le territoire traditionnel de la nation crie de Mistassini est un cas qui mérite une attention particulière. Selon les élus locaux, l'exploitation de l'uranium sur leurs terres est incompatible avec leur mode de vie et leurs valeurs de préservation et de respect de la nature. Qui sommes-nous pour imposer quoi que ce soit sur leur territoire? Qui sommes-nous pour détruire les écosystèmes de leur territoire, et qui sommes-nous pour décider de l'avenir de leur nation?

L'opinion des élus de Mistassini sur cet enjeu est claire. Permettez-moi de citer le chef Richard Shecapio: « nous nous opposons vivement à l'exploitation de l'uranium. Cela serait à l'encontre de notre mode de vie et de nos valeurs. Nous sommes réunis ici pour proclamer haut et fort que l'uranium ne devrait pas être exploité à Mistissini, sur le territoire cri ou au Québec », résume le chef de Mistassini, Richard Shecapio. LeDevoir 7 juin 2014

Pour ceux et celles qui croient que les élus de Mistassini et du Grand Conseil des Cris ne sont que des écologistes radicaux qui s'opposent à toute forme de développement économique, il suffit de revérifier leurs actions passées. Jamais ils ne sont catégoriquement opposés au développement minier. En fait, ils sont reconnus pour avoir signé de nombreux contrats autorisant de divers projets de développement, dont la mine de diamant Stornoway et la mine d'Éléonore, proche de la baie James pour n'en nommer que deux.

En bout de ligne, la filière uranifère se distingue de tout autre projet d'exploitation de ressources naturelles. Les mines d'uranium amènent une quantité excessive de risques de problèmes de santé, de réhabilitation des sites pendant des milliers d'années, ainsi que les risques liés à l'utilisation, au transport, et à l'entreposage des produits radioactifs.

En outre, l'uranium, et surtout le projet Mistissini ne font pas l'unanimité aux paliers administratifs locaux. Pour résumer la situation, la municipalité de Chibougamau démontre une volonté d'aller de l'avant avec l'extraction d'uranium sur leur territoire, malgré le fait que leurs voisins autochtones s'opposent rigoureusement au projet. Pour l'administration municipale de Chibougamau, gagner de l'argent rapidement est plus important que d'assurer la santé et la survie des populations locales et des écosystèmes.

Pour expliquer ce fait, lors du Salon des Ressources Naturelles en 2013 j'ai eu la chance de discuter de la filière uranifère et le projet Mistissini avec la mairesse de Chibougamau, Manon Cyr. Selon elle, l'appui des Premières nations n'est pas nécessaire pour exploiter l'uranium. Elle affirmait qu'en cas de désaccord profond, comme est le cas présentement, qu'elle et sa municipalité seront toujours les plus grand champions du projet, et ce, peu importe l'avis des Premières nations.

La responsabilité revient donc au gouvernement provincial d'intervenir dans le dossier. Une décision favorable de ce BAPE pourrait faire monter les tensions entre l'administration municipale de Chibougamau et les Premières nations. Les impacts environnementaux de l'exploitation d'uranium sont majeurs, catastrophiques et la santé de la population locale sera mise en danger.

Tout cela pour chercher un carburant dont on n'en a même pas besoin! Si le Québec s'est échappé de l'industrie nucléaire avec la fermeture de notre dernière centrale, Gentilly-2, et que c'était un pas de l'avant, nous n'avons pas intérêt à nous retourner de bord dans le but de poursuivre l'exploitation de l'uranium.

CHAPITRE III: LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

Selon l'article 3 de la loi sur le ministère de la santé et des services sociaux du Québec, cette aile du gouvernement a le devoir de:

- participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes d'assainissement du milieu physique de la population;
- voir à l'amélioration de l'état de santé des individus et du niveau de santé de la population;
- et prendre les mesures requises pour assurer la protection de la santé publique;

Si le gouvernement procède avec le projet uranifère, il ne ferait pas son rôle de base, et ne respecterait pas ses engagements envers les Québécois et Québécoises.

Effectivement, les effets potentiels sur la santé des populations locales sont sévères et bien connus. Permettez-moi de citer quelques extraits du Rapport de la Direction de santé publique de la Côte-Nord sur les projets uranifères.

- 1) «Les régions uranifères présentent un bruit de fond plus élevé en radionucléides et autres éléments chimiques leur étant associés et la population y vivant sera exposée à des doses supérieures.»
- 2) «Les données recueillies sont trop incomplètes pour permettre de conclure sur la zone d'influence d'une mine d'uranium pour les radionucléides»
- 3) Conclusion « La présence d'une mine d'uranium peut engendrer une exposition supplémentaire pour la population »

Le rapport remet en question le jugement du gouvernement du Québec, et pose la question de comment une entreprise privée qui assume un contrôle quasi-total de la gestion du projet peut garantir la sécurité autour du site pendant plusieurs milliers d'années - il ne faut pas oublier qu'on ne peut simplement fermer le site et l'abandonner lorsque l'entreprise fera faillite. L'exploitation de l'uranium est une attaque sur la terre mère qui nécessitera des milliers d'années en temps de réparation.

CHAPITRE IV: LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

Sur le plan économique, le Québec n'a aucun besoin pour l'uranium dans le futur prévisible. En effet, les prix mondiaux pour l'élément ont chuté de 50% depuis la catastrophe de Fukushima en 2011 et de 70% depuis 2008. Avec un tel déclin historique, la rentabilité des projets d'extraction d'uranium doit être sérieusement remise en question, surtout considérant que les gisements au Québec présentent des concentrations de 10 à 1 000 fois moins élevés que les gisements de la Saskatchewan, pour donner un exemple. Cet aspect fait en sorte que les déchets miniers seront encore plus imposants pour chaque unité d'uranium produite.

L'industrie nucléaire n'a pas d'assurances. En cas d'accident, c'est l'État qui assume la facture. Cela étant dit, une catastrophe nucléaire n'importe où dans le monde pourrait rendre le financement de l'industrie volatile. Une deuxième ou troisième chute majeure dans le secteur aurait l'effet de mettre en les entreprises d'extraction d'uranium en situation financière précaire. Lorsque l'entreprise décide de quitter son rôle d'exploitant, c'est le gouvernement qui hérite les responsabilités d'entretien, de décontamination et de gestion des sites d'extraction abandonnés. Notre gouvernement devra gérer le problème des déchets radioactifs, et devra adresser les problèmes de santé de la population humaine, mais aussi des écosystèmes qui nous permettent de vivre. On ne peut imposer un fardeau fiscal de cette magnitude sur les Québécois dans un contexte d'austérité budgétaire.

CHAPITRE V: LES ALTERNATIVES

Pour le dernier grand volet de mon intervention, je souhaite présenter des solutions. Certes, le Québec a besoin de sources d'énergie. Les alternatives énergétiques à l'uranium sont nombreuses. Cette année, quatre puissances économiques ont généré plus d'électricité à partir des énergies renouvelables plutôt que par le nucléaire. Ces quatre pays sont la Chine, l'Inde, l'Allemagne, et le Japon. Ils ont su répondre aux cibles environnementales avec des investissements sensés dans les énergies solaire et éolienne. Ce sont des gestes que nous pouvons et devons faire au Québec afin de stimuler notre économie, réduire la pollution, et investir dans l'énergie propre pour les générations futures. Avec l'extraction de l'uranium, nous sommes perdants dans tous les domaines. Les quatre pays mentionnés ont prouvé que des infrastructures d'énergie propre sont beaucoup plus rentables à long terme. Ce serait une grave erreur que le Québec permette à l'industrie nucléaire de créer des bassins d'entreposage et engendrer des risques planétaires qui resteront présents des milliers d'années après la fermeture des centrales.

La Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, et l'État de la Virginie ont déjà tous interdit l'extraction de l'uranium sur leurs territoires respectifs.

En ce qui concerne la médecine nucléaire, à l'international, la tendance est de se tourner vers des substances créées avec des accélérateurs de particules plutôt que d'utiliser des réacteurs nucléaires.



Mémoire du Parti vert du Québec sur la filière uranifère

Présenté au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Montréal, le 17 novembre 2014

C'est dans cette optique que le Parti vert du Québec s'oppose à l'exploitation de l'uranium au Québec et à l'utilisation des technologies nucléaires en dehors de la médecine. Aussi, nous réclamons que les Premières nations aient le droit de refuser des projets sur leurs territoires ancestraux.

Pour combler les besoins énergétiques de notre société, nous proposons une transition rapide vers les technologies vertes telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique, sans oublier une expansion majeure des infrastructures des transports actifs et collectifs. Nous croyons que le bien-être des citoyens doit être remis au coeur de la totalité des décisions gouvernementales. Par ce fait, en ce qui concerne la filière uranifère, nous demandons une interdiction complète de l'extraction d'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

Tous les outils sont en place pour atteindre ces objectifs, il ne nous manque que la volonté d'agir.

Merci de votre attention.

Alex Tyrrell
Chef du Parti vert du Québec

Références

"The World Nuclear Industry Status Report 2013 - World Nuclear Industry Status Report." The World Nuclear Industry Status Report 2013 - World Nuclear Industry Status Report. Web. 16 Nov. 2014.

<<http://www.worldnuclearreport.org/World-Nuclear-Report-2013.html>>.

"Rapport Et Recommandations Du Groupe De Travail Sur Les Projets Uranifères De La Côte-Nord."

(n.d.): n. pag. Direction De Santé Publique De La Côte-Nord. Web. <<http://bit.ly/1qPrTG9>>.

"LOI SUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX." *Publications Du Québec*. N.p.,

n.d. Web. <http://bit.ly/1t4yPiG>

"L'uranium Ou Les Traditions?" *Le Devoir*. N.p., n.d. Web. 17 Nov. 2014.

<http://bit.ly/1kWR5uw>

"Pourquoi Dire Non à L'uranium?" Campagne « Québec Et Plan Nord Sans Uranium ». Web. 16 Nov.

2014. <<http://www.quebecsansuranium.org/uranium-en-bref>>.